

« Caritas in veritate ». Interaction pour le développement intégral de l'homme et de la société. Pr Giovanni Zanetti.

- ❖ Le message de l'encyclique arrive en un moment particulièrement opportun quand toute la communauté humaine va connaître un nouvel ordre mondial. La crise globale qui va peut-être vers une résolution interpelle tous les hommes pour la refonte d'une nouvelle société humaine, capable d'interpréter et de gérer l'énorme complexité de la situation qui va advenir.

Pour comprendre les questions abordées, notamment celles strictement économiques, il faut assimiler la ligne profonde de l'encyclique, bien exprimée dans les passages d'introduction.

Caritas-amour, « ***une force extraordinaire qui pousse les personnes à s'engager avec courage et générosité dans le domaine de la justice et de la paix*** ». Mais elle doit être soutenue par la vérité, « ***défendue et proposée avec humilité et conviction et témoignée dans la vie*** ».

- ❖ La charité c'est tout. ... mais elle doit être entendue, confirmée et pratiquée dans la lumière de la vérité; sinon elle risque de s'estomper dans la sentimentalité. « ***Ce n'est que dans la vérité que l'amour resplendit*** ». Défendre la vérité ...ce sont des « ***formes de charité*** ».
- ❖ Il devient essentiel, cependant, donner un sens concret à la vérité et à l'identifier ce qui doit être pratiquée pour donner à la charité le sens souhaité. ***L'encyclique considère la vérité en terme de vocation: la vérité comme adhésion au plan de Dieu sur chacun de nous ... Jésus-Christ ... « ... purifie et libère de nos pauvretés humaines la recherche de l'amour et de la vérité et il nous révèle en plénitude l'initiative d'amour ainsi que le projet que Dieu a préparé pour nous*** ».
- ❖ La vérité permet aux hommes « ***de se rencontrer dans la reconnaissance de la substance et de la valeur des***

choses...Sans la vérité, la charité ...dans le dialogue entre les connaissances et leur mise en œuvre ...est exclue des projets et des processus de construction d'un développement humaine d'envergure universelle. »

- ❖ Confiance donc dans la vérité mais, aussi dans la raison comme une voie disponible pour les êtres humains pour l'atteindre. La rationalité n'est pas en conflit, mais ouverte à la transcendance pour saisir la saine objectivité aux fins d'être capable d'une action positive. Il est facile de deviner l'approbation et l'encouragement de la recherche scientifique et sociale pour répondre aux besoins de cette vérité sur laquelle l'action caritative peut trouver le fondement et la finalité. **On peut souligner à ce propos que cette partie d'encyclique est liable à la reconsidération par Benoît XVI de l'affaire Galilée et sa réévaluation récente de la pensée de Teilhard de Chardin. Dans ce sens il semble que le Pape valorise les fondements rationnels de la foi: vérité de la foi et de la raison dans la distinction et au même temps dans la synergie des deux domaines cognitifs.**
- ❖ Il s'ensuit la préoccupation, présente dans une grande partie du document, de trouver une synthèse entre le niveau optimal au quelle tendre et la lecture objective de la réalité même dans les limites qui la caractérisent.
- ❖ Dans de nombreux endroits, y compris ceux qui investissent la sphère économique, on peut trouver la finalité d'atteindre le soudage de la réalité avec les objectifs recherchés et souhaités à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise adressée au ... « **service de la charité, mais en vérité** ».
- ❖ Dans cette perspective, les deux critères justice et bien commun guident l'action morale. La justice, c'est donner à chacun son dû de plein droit, ceci s'entend comme première étape pour s' ouvrir soi même au «**don**», mais en soulignant qu'il s'agit d'un niveau minimum, car le «**don**» va au-delà de ce niveau. Le bien commun est la recherche du bien de « tous nous», comme ensemble composé

d'individus, des familles et des groupes intermédiaires qui font partie de la communauté sociale et qui seulement peuvent atteindre à ses biens. Vouloir le **bien commun** est l'exigence de **justice** et de **charité**.

- ❖ Sur ces questions l'encyclique marque une continuité avec la pensée de Paul VI, qui s'exprimait avant tout dans la **Populorum progressio**, avec l'option claire pour le développement, naturellement conçu dans un sens complet c'est-à-dire pas seulement comme croissance, mais comme progrès spirituel outre que matériel, adressé à la personne entendue dans toutes ses dimensions. Dans cette attention, plusieurs fois répétée dans l'encyclique, du caractère nécessairement intégral du développement il est possible d'associer la pensée de Jacques Maritain et à celle de l'humanisme intégral de Paul VI.
- ❖ Il importe d'ailleurs de souligner comment, justement sur cette importante ouverture sur l'absolue nécessité du développement («L'idée d'un monde sans développement traduit une défiance à l'égard de l'homme et de Dieu) émerge la préoccupation du Pape d'associer réalité tangible et objectifs qui l'animent. Il est donc important de souligner la prise de conscience du «nouveau», dans lequel le développement est destiné à s'orienter, identifié dans l'«**explosion de l'interdépendance planétaire**» avec ces risques relatifs et ses forts points.
- ❖ A la lumière de ce qui précède, la nécessité de trouver des solutions nouvelles est soulignée, mais dans le respect absolu des contraintes précises indiqués comme suit :
 - ne faire pas augmenter de manière excessive et moralement inacceptable les différences de la répartition des richesses ;
 - poursuivre comme prioritaire l'accès à l'emploi, non seulement, se ralliant à la dimension technologique (innovation de procédé), mais aussi à l'ouverture à une vision à long terme;
 - procéder avec plus de détermination dans le processus de décolonisation.

En abordant l'exigence de **reconsidérer** le système de la production et de la distribution, l'attention du pape investit le rôle de l'économie. Après avoir précisé une fois pour toutes que l'Eglise « **a toujours estimée que l'agir économique ne doit pas être considéré comme antisocial** », il souligne en même temps que, dans l'économie, se produisent « **les effets pernicieux du péché** »; un excès de considération d'autosuffisance, l'autonomie prétendue des influences de nature morale, a poussé l'homme à l'abus de la technique dans un sens destructeur. En fait, dans l'encyclique est souligné la possibilité / nécessité d'une convergence dans la pratique entre les sciences économiques et son évaluation morale « **Les coûts humains sont toujours aussi des coûts encore plus économiques et les dysfonctionnements économiques entraînent toujours des coûts humains** ».

- ❖ Il retourne à émerger la grande synthèse, voulue par l'encyclique, entre la lecture objective de la réalité et le niveau idéal. Dans ce sens, il faut mettre en évidence :
 - la reconnaissance, mais en même temps, la caractérisation du rôle du marché qui « **n'est pas de soi, et ne doit pas devenir, le lieu de la domination du fort sur le faible. La société ne doit pas se protéger du marché, comme si le développement de ce dernier comportait IPSO FACTO l'extinction des relations automatiquement humaines... le marché n'existe pas à l'état pur ... n'est pas l'instrument qui doit être mise en cause, mais l'homme, sa conscience morale et sa responsabilité personnelle et sociale** »;
 - la réflexion sur la nature de la sphère économique, considérée « **ni éthiquement neutre, ni inhumaine et antisociale. Elle appartient à l'activité de l'homme et, justement parce que humaine, elle doit être structurée et organisée institutionnellement de façon éthique** »

- de confirmer la nature soit de l'organisation économique, soit de la finance, l'une et l'autre capables d'offrir des résultats à la fois positifs et négatifs en fonction de l'usage qui en fait l'homme.
- ❖ Dans l'identification du parcours finalisé à la construction éthique du système économique, se pose le principe de la gratuité et du don; le thème est extrêmement difficile et délicat dans le contexte d'un monde de plus en plus impliqué dans un processus de globalisation. L'indication dépasse le principe, bien que précieux qui est à la base d'un exercice purement commutative de la justice ; en effet il ouvre l'ardu défi de réaliser une justice distributive et sociale. L'indication est en effet très raide, et a son aspect pratique dans l'inclusion du principe de gratuité dans l'exercice d'un emploi productif et, en définitive, dans la gestion pratique de l'appareil économique. En ce qui concerne le marché, il est placé l'exigence, imposée par la pratique de la solidarité, de puiser des énergies morales par d'autres sujets. En fait, face au défi adressé à **«promouvoir l'émancipation, ... pour le faire vraiment ... le marché... ne peut pas compter seulement sur lui-même, car il n'est pas en mesure de produire de lui-même ce qui est au-delà de ses possibilités »**.
- ❖ La traduction du principe de gratuité et de la logique du don dans la normale activité économique, exige l'éclaircissement de certains éléments clés
 - la justice regarde toutes les étapes de l'activité économique;
 - toute l'action économique a un caractère moral. Il s'ensuit que, dans le moment historique actuel, les canons de la justice doivent être respectés à partir du début, alors que le processus économique prend place, pas après ou sur le côté;
 - respect du besoin d'espace pour ceux qui choisissent d'appuyer leurs actions sur des principes autres que le profit pur, sans renoncer à produire ainsi une valeur économique.
- ❖ Il s'agit de comprendre, ce qui n'est pas simple, comment il est possible de concilier la logique du don, pour sa nature sans

contrepartie, avec le caractère à la fois destructrice et constructrice de l'activité productive. Dans la réalité il semble possible de ne donner seulement que ce qui est en surplus des besoins pour la vie et la subsistance. Il reste également à définir comment la logique du don et de la gratuité doit être conciliée avec le profit, utile selon le pape, «**si, en tant que moyen, il est orienté vers un but qui lui donne un sens relatif aussi bien quant à la façon de le créer que de l'utiliser**». Entendue dans ce sens, le profit reste essentiel tant au niveau micro que macro-économique.

❖ **L'encyclique fournit une clé pour résoudre ces thèmes complexes en soutenant l'opportunité ou mieux l'exigence que l'application du critère de gratuité advienne dans le même déroulement du processus de production plutôt que quand le processus est réalisé.**

Il n'est pas simple de donner corps à telle indication si non sous forme de sollicitation à tous ceux qui en sont des protagonistes, d'apporter sa contribution sans intentions spéculatives, mais simplement en la récupérant grâce à la production.

❖ Le sens profond de la démarche se réfère à la promotion de la solidarité comme dépassement de la logique commerciale de «**donner pour avoir**» et de la logique juridique de «**donner par devoir**». L'intensité du changement touche les producteurs c'est à dire l'entreprise, appelée à dépasser la raison d'être, orientée à répondre uniquement à ceux qui ont investi dans l'entreprise leurs capitaux, pour accepter de se sentir responsable des parties du système qui interagissent avec elle, comme les salariés, les créanciers, les clients, ou la société dans son ensemble. En substance, l'encyclique accepte la transition du service vers les actionnaires au service vers les stakeholders.

❖ Dans la pratique, la réflexion du Pape aborde des questions délicates et de forte actualité: telles celles, entre les nombreux thèmes (le document papal touche un très large éventail de problèmes), la relocalisation, la relation avec l'environnement, la question énergétique, l'affectation du profit, la coopération internationale, le rôle des syndicats, la présence

des associations des consommateurs, les lignes directrices pour une finance correcte et responsable, les migrations, la globalisation.

- ❖ ***Pour chacun des thèmes abordés retourne l'exigence de l'intégration entre le niveau idéal et la nécessité d'être concret ; en résumé, est de nouveau proposée la préoccupation de se déplacer dans les limites imposées par la réalité.*** En offrent des exemples les réflexions sur les délocalisations, bien sûr affectées par le départ des lieux d'origine, mais dans le même temps, conscientes soit des opportunités générées dans les lieux de relocalisation, souvent en situation de déficit en terme de développement, soit de nouvelles opportunités de croissance offertes aux premiers pour effet du maintien ou de la promotion des capacités les plus avancées scientifiquement.

Dans le même esprit sont considérés les produits génétiquement modifiés dont le potentiel de répondre aux états de nécessité de beaucoup de gens est analysé. L'attention, portée à la duplicité des aspects, intéresse pleinement les processus de globalisation qui ***«convenablement conçu et gérés, offrent la possibilité d'une grande redistribution de la richesse au niveau planétaire comme cela n'était jamais présenté auparavant ; s'ils sont mal gérés, ils peuvent au contraire faire croître la pauvreté et les inégalités, et contaminer le monde entier»***. " D'un côté est soulignée la grande opportunité de faire sortir des peuples entiers de la pauvreté, et d'autre part, sont mis en évidence les dangers et les grandes difficultés causés par le processus de transition, surmontables par la compréhension de la mondialisation de l'humanité dans la diversité et dans l'unité de toutes ses dimensions, y compris celle théologique, afin de l'***«orienter ...en termes de relation, de communion et de partage»***.

- ❖ Dans l'exposé ne manquent pas des moments où on peut percevoir la difficulté du défi abordé par Benoît XVI, en indiquant comme aborder concrètement la dimension spirituelle liée aux problèmes approfondis. En termes économiques, cet aspect devient évident en référence à

l'entreprise comme institution préposée à la production et à la distribution de la richesse. La nécessité de s'appuyer sur l'innovation technologique, pas seulement dans les processus de production, mais dans la découverte et l'introduction de nouveaux produits, ont déclenché un processus, qui est encore en progrès, de croissance de sa taille, de l'élargissement des besoins financiers et de l'assouplissement des contraintes que la tient à des territoires spécifiques. La complexité du phénomène, inévitable en substance, peut rendre particulièrement ardu de donner corps aux principes de gratuité et de don, où est le spécifique du document papal. Une indication précieuse en telle perspective ressort de la demande **« d'éviter que le motif de l'EMPLOI DES RESSOURCES FINANCIERES soit spéculatif et cède à la tentation de rechercher seulement un profit à court terme, sans rechercher aussi la continuité de l'entreprise à long terme, son service précis à l'économie réelle et son attention à la promotion, de façon juste et convenable, d'initiatives économiques y compris dans les pays qui ont besoin de développement ».**

- ❖ D'ailleurs la nécessité demeure incontestable que la société soit en mesure de se maintenir et produire les ressources afin que tout cela puisse se vérifier, de manière à permettre le maintien des emplois et des niveaux de richesse atteint, en vue également de réaliser de nouveaux investissements pour créer des conditions progressives. Face à ces questions l'encyclique ouvre à l'innovation en soutenant que **« l'entrepreneuriat a et doit toujours plus avoir UNE SIGNIFICATION PLURIVALENT »** venant à surmonter la dichotomie entrepreneur privé de style capitaliste et manager d'état, pour s'ouvrir à une entrepreneuriat capable de permettre au travailleur d'offrir sa propre contribution. Est placé de cette manière la semence d'un esprit d'entreprise qui va au-delà de la distinction populaire entre privé et public et ouvert au transfert de compétences entre le monde des organisations sans but lucratif et celui des organisations à but non lucratif. La référence explicite à ces formes d'organisation de la

production n'est pas une nouveauté dans le milieu des documents pontificaux ; ils semblent apporter une réponse à l'exigence de l'activité économique « **qui ne peut faire abstraction de la gratuité, qui répand et alimente la solidarité et la responsabilité pour la justice et pour le bien commun auprès des ses différents sujets et acteurs** ».

Conformément à l'approche, toutefois, destinée à faire concorder l'objectif idéal avec la réalité tangible, les mêmes organisations ne sont pas présentées comme des formes exclusives, mais qui coexistent et travaillent dans un marché « **sur lequel des entreprises qui poursuivent des buts institutionnels différents puissent agir librement, dans des conditions équitables. À côté de l'entreprise privée tournée vers le profit, et des différents types d'entreprises publiques, il est opportun que les organisations productrices qui poursuivent des buts mutualistes et sociaux puissent s'implanter et se développer** ». De leur confrontation réciproque devrait découler une sorte d'hybridation des comportements d'entreprise, préliminaire d'une civilisation de l'économie dans laquelle peuvent exister et agir des initiatives entrepreneuriales qui, sans nier le profit, soient capables d'aller au-delà de la logique de l'échange des équivalents et du profit comme but en soi.

- ❖ Il est clair que ces organisations exigent l'approbation et l'action d'autorités politiques adéquates qui agissent au-delà du niveau national. L'encyclique se fait charge aussi de ces thèmes, mais à ce point, l'économiste arrête sa réflexion en tenant dûment compte des compétences nécessaires. Il convient néanmoins de souligner que, selon Benoît XVI, la religion chrétienne et les autres religions peuvent apporter leur contribution au développement seulement si Dieu trouve sa place aussi dans la sphère publique, avec référence en particulière aux valeurs culturelles, sociales, économiques et, en particulier politiques. L'exclusion de la contribution de l'apport religieux comme, à l'opposé, le fondamentalisme, sont tous les deux à rejeter comme obstacles à une coopération efficace entre la raison et la foi religieuse.

« La raison a toujours besoin d'être purifiée par la foi (y compris la raison politique, pour ne pas se croire toute puissante) ... la religion a toujours besoin d'être purifiée par la raison (sous peine de ne pas être en mesure de montrer son visage humain réel). La rupture de ce dialogue a un prix très lourd au regard du développement de l'humanité. »